

Listen to this article

Examen de textes des Écritures en apparence contradictoires. — N'éteignez pas l'Esprit. — N'attristez pas le saint Esprit. — L'Esprit de Vérité. — Le Consolateur. — Remplis du saint Esprit. — Mentir au saint Esprit. — Tenter l'Esprit du Seigneur. — Péché contre le saint Esprit. — « L'Esprit dit ». — « Il a paru bon au saint Esprit ». — « Empêchés par le saint Esprit ». — « Le saint Esprit rend témoignage ». — « Le saint Esprit vous a établis surveillants ». — Le saint Esprit qui enseigne. — « L'onction de la part de Celui qui est saint ». — L'Esprit intercède par des soupirs. — Comment le saint Esprit réprouve le monde. — « A ceci reconnaissez l'Esprit de Dieu », d'avec « l'esprit de l'Antichrist ».

* * *

Les Écritures (à la fois la Version Commune et la Version Révisée — pour les pays de langue anglaise ; même remarque pour plusieurs de nos versions françaises — Trad.) ont été traduites par des trinitaires ; de ce fait, beaucoup de passages ont été faussés ou tordus ; il en résulte un désaccord apparent entre certains de ceux-ci et l'exposé précédent du sujet que nous discutons, exposé conforme aux Écritures et à la raison, à savoir que le saint Esprit du Père agissant par le Fils est, dans le peuple de l'Éternel, l'Esprit de réconciliation (« at-one-ment »). C'est pourquoi nous prendrons maintenant une variété de textes bibliques, tous ceux que nous pouvons penser être vraisemblablement de nature à produire de la confusion dans l'esprit de beaucoup. Examinons-les ensemble, avec un cœur entièrement loyal à l'égard de la Parole de Dieu, et désireux d'être conduits par l'Esprit de vérité ; ensuite nous passerons aux autres aspects du sujet qui ne peuvent être bien compris avant que ces prétendues objections soient éliminées.

« N'ÉTEIGNEZ PAS L'ESPRIT » – 1 THESS. 5 : 19

Éteindre signifie faire cesser de brûler, de briller : nous éteignons un feu, ou

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

une lampe. Le mot grec traduit ici par « éteindre » se trouve huit fois dans le Nouveau Testament, et dans chaque cas, il a trait à l'extinction d'un feu ou d'une lumière. Gardons cette pensée présente à la mémoire et souvenons-nous que possédant le saint Esprit ou Esprit de Dieu qui nous éclaire, nous sommes appelés « la lumière du monde » (Matt. 5 : 14) ; ainsi, voyons-nous que l'Apôtre veut dire que si nous étions séduits par les attraits du monde, par l'esprit du monde, il s'ensuivrait l'extinction de la lumière des saintes dispositions (ou Esprit de Dieu) en nous et nous ne pourrions plus la faire briller sur d'autres. Une expression de notre Seigneur est en harmonie avec cela : « Si donc la lumière qui est en toi devient ténèbres [s'éteint] combien seront grandes ces ténèbres ! » — Matt. 6 : 23.

« N'ATTRISTEZ PAS LE SAINT ESPRIT DE DIEU, PAR LEQUEL VOUS AVEZ ÉTÉ SCELLÉS POUR LE JOUR DE LA RÉDEMPTION ». EPH. 4 : 30

Sceller signifie marquer ou désigner. On peut distinguer les enfants de ce monde à certaines marques et les enfants de Dieu, les nouvelles-créatures en Christ, à d'autres marques ou caractéristiques. La marque de la première de ces classes est l'esprit (mentalité, disposition, volonté) du monde ; pour l'autre classe, le sceau ou marque est l'Esprit (mentalité, disposition, volonté) de Dieu. A partir du moment de la vraie consécration à Dieu, on constate les indices, les marques ou le sceau de l'Esprit de Dieu dans les paroles, les pensées et la conduite. Ces marques deviennent de plus en plus distinctes au fur et à mesure que la nouvelle mentalité croît en grâce, en connaissance et en amour. En d'autres termes, l'Esprit (mentalité) de Dieu devient *notre* mentalité ou esprit, dans la mesure où nous abandonnons notre volonté humaine ou esprit humain et où nous nous soumettons en toutes choses à la volonté ou Esprit de Dieu. Ainsi sommes-nous exhortés à permettre ou à *laisser* s'implanter en nous la même mentalité qui était en Christ Jésus — une mentalité ou disposition à ne faire que la seule volonté du Père. Il s'ensuit que notre *nouvelle* mentalité ou nouvel Esprit est saint ou dirigé par Dieu. Dans le texte à l'examen, l'Apôtre nous exhorte à ne violer en rien notre alliance ; à ne rien faire qui soit de nature à attrister notre nouvelle disposition ou à charger notre conscience parce que nous n'aurions pas fait notre devoir, rien qui blesserait notre conscience comme nouvelle-créature en Christ. N'attristez pas le saint Esprit, la sainte disposition de Dieu qui est en vous et qui est votre sceau de filiation divine.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

« L’ESPRIT DE VÉRITÉ »

« L’Esprit de Vérité… ne parlera pas de par lui-même, mais il dira tout ce qu’il aura entendu et Il vous annoncera les choses qui vont arriver ». — Jean 16 : 13.

Ce passage a déjà été étudié au chapitre 8, mais certains détails complémentaires demandent à être examinés ici. Les disciples, comme Juifs et hommes « naturels », avaient considéré les choses du point de vue terrestre et s’attendaient à une délivrance humaine et à un royaume terrestre remis entre les mains d’hommes déchus. Jésus leur avait parlé du Royaume de Dieu, mais jusqu’alors il ne leur avait pas encore expliqué que lui-même devait mourir, qu’il devait les quitter et se rendre en un pays lointain pour recevoir l’autorité du Royaume, puis revenir pour établir son Royaume et glorifier ses fidèles avec lui comme cohéritiers dans ce Royaume (Luc 19 : 12). Pour les consoler de la déception provoquée par sa déclaration, il leur donna l’assurance qu’ils ne seraient pas abandonnés, mais comme le Père l’avait envoyé pour accomplir une œuvre, ainsi, pendant son absence, le Père enverrait un autre Consolateur en son nom, ou comme son représentant pendant ce temps-là. Ils ne devaient pas entendre par là que le futur Consolateur serait un autre Messie, ou un instructeur différent ; c’est pourquoi il dit : « Il ne parlera pas de par lui-même » ; il n’enseignera pas indépendamment et en contradiction avec mon enseignement que vous avez déjà reçu, « mais il dira tout ce qu’il aura entendu »…

En d’autres termes, ce Consolateur sera simplement un canal de communication entre le Père et moi-même, d’une part, et vous, mes fidèles disciples, d’autre part : l’Esprit de Vérité, comme mon représentant, formulera avec plus de détails et portera à votre attention plus particulièrement diverses vérités que je vous ai déjà exposées, mais que vous n’êtes pas encore préparés à saisir clairement — qu’en vérité, il ne convient pas que vous compreniez, jusqu’à ce que, d’abord, j’aie déposé votre rançon, que je sois monté en la présence du Père et que j’aie présenté cette rançon devant lui en votre faveur. Alors, d’accord avec le plan du Père, je pourrai, par ce Consolateur, vous communiquer les choses spirituelles, pour lesquelles vous n’êtes pas encore préparés et auxquelles, maintenant, n’étant pas encore réconciliés, vous n’avez pas droit. Lorsque le moment convenable viendra que vous compreniez les choses futures, cet Esprit du Père, mon Esprit,

envoyé en mon nom et comme résultat de mon œuvre rédemptrice, vous guidera pas à pas dans la pleine compréhension de toute chose nécessaire et convenable pour votre intelligence. « Il [le saint Esprit, influence ou puissance du Père], me glorifiera, car il recevra (note D. — Trad.) de ce qui est à moi et vous l'annoncera ». « Tout ce qu'a le Père est à moi [ses plans et les miens sont en parfaite union] ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il reçoit du mien et qu'il vous l'annoncera ».

En conséquence, vous ne devez pas attendre un nouvel enseignement, subversif du mien, mais plutôt une exposition et une instruction plus détaillées dans le cadre de mon enseignement ; car toutes les instructions du Consolateur qui vient seront en harmonie avec les miennes et destinées à vous montrer plus complètement que je suis le Messie. Vous n'avez pas non plus besoin de douter de la vérité des enseignements de ce Consolateur, car il est l'Esprit même de Vérité et vient du Père. Cet Esprit de Vérité sera mon messager pour vous communiquer mes doctrines et vous montrer les choses à venir. — Jean 16 : 13.

Et c'est ainsi qu'il en a été : l'Esprit de Vérité a fait toujours mieux comprendre à l'Église, durant tout cet Age de l'Évangile, les souffrances de Christ et la nécessité pour chaque membre de Son « corps » d'y participer ; il a toujours mieux indiqué le sentier que nous devons prendre pour suivre notre Rédempteur et Seigneur ; cet Esprit nous montre aussi combien est élevée la gloire de sa récompense, et quel privilège est le nôtre de devenir « héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ notre Seigneur, si toutefois nous souffrons avec lui afin que nous puissions être aussi glorifiés avec lui ». Jéhovah, le Père de tous, est l'Auteur de toute cette vérité ; c'est pourquoi tout ce que nous avons reçu pendant cet Age provient de lui ; c'est également lui qui accorde tout don parfait et toute grâce excellente. Cette vérité, il l'a envoyée par des canaux préparés depuis longtemps : par les enseignements prophétiques et typiques du passé qu'ouvrirent pour nous les paroles inspirées de Jésus et de ses apôtres ; en recevant le saint Esprit dans notre cœur, et en mettant notre conduite en harmonie avec la Parole et le plan du Père, il nous est permis d'apprécier les choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment, et de marcher par la foi et non par la vue.

« MAIS LE CONSOLATEUR, L'ESPRIT SAINT QUE LE PÈRE ENVERRA EN MON NOM » JEAN 14 : 26

Nous avons déjà examiné au chapitre 8 ce mot trompeur « ghost » (employé dans les versions anglaises), mais nous remarquons maintenant la déclaration que le saint Esprit doit être envoyé par le Père, ce qui indique bien qu'il s'agit d'une influence ou puissance entièrement sous l'autorité du Père et non point d'un autre être égal en puissance et en gloire, comme l'affirment faussement les credo des hommes. Toutes les facultés (« powers ») de Dieu sont entièrement sous sa propre autorité, comme nos facultés sont sous la nôtre ; c'est pourquoi il est dit que le Père « *enverrait* » son Esprit, ou, comme l'a exprimé le prophète : « Je mettrai mon Esprit en toi ». De plus, il est déclaré que le Saint Esprit a été envoyé au *nom* de Jésus, exactement comme un serviteur *est* envoyé au nom de son maître et non en son propre nom. Nous avons ici une autre contradiction de la conception antibiblique de trois Dieux égaux en puissance et en gloire. La supériorité du Père est ici clairement établie : le saint Esprit est l'Esprit, la puissance, l'influence du Père ; il est envoyé sur les instances et au nom de notre Rédempteur, Jésus. Pourquoi au nom de Jésus ? Parce que l'œuvre entière de la rédemption et du rétablissement des pécheurs, l'œuvre entière de la Réconciliation, a été confiée au Fils, et le saint Esprit du Père est le canal par lequel le Fils opère pour accorder les bénédictions acquises par son précieux sang.

Lorsque le saint Esprit du Père vint sur notre Seigneur Jésus à son baptême, lors de sa consécration, ce fut en vérité une consolation, une grande bénédiction, mais cela signifiait néanmoins pour lui le sacrifice de toute aspiration et de toute espérance terrestres, afin d'assurer l'exécution du plan divin. Si notre Seigneur avait eu d'autres dispositions d'esprit, s'il avait été obstiné et égoïste, les directives du saint Esprit, au lieu de le consoler, l'auraient tourmenté ; son cœur aurait été plein de mécontentement, d'aigreur et de rébellion. Ainsi en est-il pour le peuple du Seigneur : plus l'homme « naturel » peut discerner les pensées du Seigneur, plus il devient malheureux et mal à son aise, parce qu'elles sont en opposition avec son propre esprit, avec ses dispositions, avec sa volonté, et elles le réprouvent. Mais pour la nouvelle-créature en Christ, dont la propre volonté est morte, et qui cherche à connaître celle du Père, et à la faire, la claire compréhension de la volonté et du plan du Père, et la direction de la providence divine en liaison avec l'instruction de la Parole de Dieu, sont une véritable consolation qui procure la paix, la joie et le contentement, même au milieu des tribulations et des persécutions. D'accord avec cette pensée se trouve être la déclaration de Paul au sujet de la Parole de Vérité,

dont l'Esprit doit nécessairement être reçu et apprécié afin de donner la consolation : « Toutes les choses qui ont été écrites auparavant ont été écrites pour notre instruction, afin que, par la patience et par la consolation des Écritures, nous ayons espérance ». — Rom. 15 : 4.

« REMPLIS DU SAINT ESPRIT »

« Ils furent tous remplis du saint Esprit, et commencèrent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer ». — Actes 2 : 4.

Ce texte décrit une double opération du saint Esprit : (1) Ce fut la mentalité (« mind »), la disposition, l'Esprit de Dieu qui agit *dans les* disciples comme l'Esprit de filiation, amenant leur cœur en intimes sympathie et contact avec le Père et avec le Rédempteur glorifié. (2) Le saint Esprit, puissance ou influence de Dieu agit aussi *sur* eux, leur conférant des dons miraculeux spéciaux pour donner un témoignage au monde et pour établir l'Église. Alors qu'il serait déraisonnable à l'extrême de penser à un Dieu s'introduisant en personne dans un seul homme, et plus absurde encore de croire à un Dieu qui entrerait en personne dans une centaine, un millier ou un million de gens, il est tout à fait sensé de penser que la puissance du Très-Haut, la puissance, l'influence de Jéhovah puisse venir dans et sur des centaines, des milliers ou des millions sans que cela empêche d'une manière quelconque la présence personnelle de Jéhovah sur le trône de l'univers.

MENTIR AU SAINT ESPRIT

« Mais Pierre dit : Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, que tu aies menti au saint Esprit, et que tu aies mis de côté une partie du prix de la terre ? » — Actes 5 : 3.

Satan remplit le cœur d'Ananias de la même manière que Dieu remplit le cœur des siens, par son esprit, son influence. L'esprit de Satan est un esprit de convoitise et d'égoïsme qui n'hésite pas à tromper pour arriver à ses fins. Pierre, qui avait reçu un « don » spécial « de discerner les esprits », pouvait lire le cœur, pouvait lire les pensées (« mind ») et voir ainsi qu'Ananias et Saphira agissaient malhonnêtement en prétendant accomplir ce qu'ils ne faisaient pas réellement. On remarquera, à ce sujet, que l'Apôtre emploie les mots « Dieu » et « saint Esprit »

d'une manière interchangeable, disant au v. 3 qu'ils avaient menti au saint Esprit, et, au v. 4 qu'ils avaient menti à Dieu : la pensée est la même. Le saint Esprit de Dieu agissant par les apôtres était dans le sens le plus absolu le représentant de Dieu ; en conséquence, en mentant aux apôtres qui représentaient Dieu et son saint Esprit, Ananias et Saphira mentaient à Dieu, mentaient aussi au Esprit de Dieu, dont l'agent et le représentant était Pierre.

TENTER LE SAINT ESPRIT

« Et Pierre lui dit [à Saphira] : Comment êtes-vous convenus entre vous de tenter l'Esprit du Seigneur ? ». — Actes 5 : 9.

On doit comprendre ce texte de la même manière que ce qui précède, mais ce même esprit est appelé ici « l'esprit du Seigneur » ; l'apôtre voulait probablement désigner par là le Seigneur Jésus. Nous pouvons voir rapidement le caractère raisonnable de ceci également. L'esprit du Père, le saint Esprit, était spécialement dans l'Église, le représentant du Seigneur ou Chef (Tête) de l'Église, agissant par l'intermédiaire de l'esprit (« mind ») de son « corps » et, dans ce cas particulier, par son apôtre inspiré et poussé par l'Esprit.

LE PÉCHÉ CONTRE LE SAINT ESPRIT

« Quiconque aura parlé contre l'Esprit saint, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir ». — Matth.12 : 32.

Ceux qui considèrent le saint Esprit comme un Dieu en personne, séparé et distinct du Père et du Fils, déduisent en général de cette déclaration, que le saint Esprit est un personnage beaucoup plus important que le Père ou le Fils. Mais, comme nous l'avons déjà vu, les Écritures reconnaissent partout un seul Dieu, le Père, de qui sont toutes choses, et qui est au-dessus de tout ; et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses, et qui vient après le Père, exalté à cette position par la puissance du Père. Le saint Esprit émanait *du* Père *par* le moyen du Fils et par conséquent, s'il était une personne, il ne pourrait leur être supérieur ; mais nous avons vu qu'il n'y a aucune personnalité rattachée au saint Esprit ; il est plutôt l'esprit d'une personne ou être, l'Esprit de l'Éternel, son influence, son pouvoir, et, dans ce sens du mot, lui-même le représentant de toute sa sagesse, de

toute sa majesté, de toute sa puissance et de tout son amour. Voyons donc ce que signifie ce passage :

D'après le contexte, nous remarquons que notre Seigneur Jésus venait juste d'employer cette puissance divine, ou Saint Esprit qui lui avait été donné par le Père, pour chasser un démon. Les pharisiens qui virent le miracle, et ne purent le nier, cherchèrent à lui enlever toute importance, en prétendant qu'il avait été fait par la puissance de Satan. En réponse, Jésus revendiqua clairement que la puissance qui avait été employée était la sienne propre, et affirma, que c'était une puissance ou influence divine, disant : « Je chasse les démons par l'Esprit de Dieu ». Ensuite, il leur reprocha d'attribuer *méchamment* une bonne œuvre indiscutable à une mauvaise source, car il n'y avait dans cette œuvre aucune trace de péché, d'égoïsme ou même d'ambition. Il les appela une génération de vipères, si ancrés sur les traditions de leur église que leur esprit était aveuglé quant aux vérités les plus simples et les plus manifestes. Il était tout à fait évident que la puissance ou influence qui avait possédé le malheureux était diabolique, maligne, et que toute puissance qui voudrait la chasser ne pouvait être en harmonie avec cette mauvaise disposition, de sorte que ces docteurs étaient inexcusables, quand ils prétendaient, sans aucune raison, que le miracle avait été accompli par la puissance de Satan.

Notre Seigneur montra en outre que s'ils n'avaient pas intentionnellement blasphémé contre Jéhovah ni contre lui-même en particulier, par contre, ils avaient blasphémé contre la sainte *puissance* ou le saint Esprit qui agissait dans sa personne. Le fait d'avoir mal compris et mal représenté le Dieu invisible aurait été pour eux une bien plus légère offense ; avoir parlé mal de notre Seigneur Jésus et avoir travesti ses mobiles en prétendant qu'il essayait tout simplement d'usurper un trône et de s'élever au pouvoir, tout cela aurait constitué une offense comparativement légère : celle de juger ses mobiles d'après leurs propres ambition et orgueil égoïstes. Mais leur conduite était pire, car, après avoir été les témoins de la manifestation de la puissance divine accomplissant une bonne action pour soulager l'un de leurs semblables du pouvoir du diable, le fait de blasphémer contre cette sainte puissance, dénotait un degré de méchanceté et d'animosité du cœur bien plus profond que ne l'aurait impliqué l'une quelconque de leurs deux autres offenses.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Notre Seigneur leur montra que, dans leur ignorance et leur aveuglement, ils pouvaient l'avoir mal interprété et avoir mal interprété ses paroles et ses efforts ; et avec le même aveuglement, ils auraient pu mal interpréter bien des actions de Dieu et en avoir mal parlé ; mais qu'après avoir été une fois des *témoins* de la puissance de Dieu en contraste direct avec la puissance du diable, ils en aient mal parlé, cela impliquait indiscutablement que leur cœur était dans une condition des plus impies. Les péchés commis par ignorance peuvent être pardonnés aux hommes — *seront* pardonnés aux hommes — parce que l'ignorance vint par la chute, et qu'une rançon a été donnée pour tous ceux qui eurent leur part de cette chute et de sa malédiction. Par contre, les péchés contre des manifestations évidentes de la grâce divine ne peuvent être attribués à la faiblesse de la chair et à l'hérédité, mais doivent être, à bon droit, mis au compte d'un cœur *délibérément* méchant, ce qui est impardonnable.

Le mal volontaire, intentionnel, ne sera jamais pardonné ni dans cet Age, ni dans l'Age prochain. Dieu ne veut pas forcer les hommes à être en harmonie avec lui, mais après les avoir rachetés, il donnera à tous une occasion de venir à la connaissance de la vérité et d'être témoins de la bonté de Dieu par l'œuvre de son saint Esprit : Quiconque alors persistera à ne pas être en harmonie avec l'arrangement divin, donnera la preuve qu'il est lui-même un pécheur volontaire, un adversaire intelligent de la sainte puissance de Dieu. Pour ceux-là, l'Éternel n'a réservé aucune grâce.

Que les scribes et les pharisiens aient eu ou non une appréciation suffisamment claire de la sainte puissance de Dieu pour les rendre passibles de la Seconde Mort, parce qu'ils l'avaient dénoncée comme une puissance diabolique, nous ne pouvons en juger. Nous ne sommes pas capables de juger, parce que nous sommes incapables de lire dans leur cœur, et parce que notre Seigneur n'a pas pleinement établi la chose à cette occasion. Si nous étions certains qu'ils péchèrent contre la claire lumière, qu'ils péchèrent *au plus haut degré* (« *to the full* ») contre la puissance de Dieu, nous n'aurions plus d'espoir pour eux, mais nous devrions simplement nous attendre à ce qu'ils aient péri dans la Seconde Mort, pour avoir rejeté volontairement la grâce de Dieu. Si, cependant, ils ne reçurent pas une lumière et une connaissance suffisantes, s'ils n'eurent pas un contact suffisant avec la sainte puissance de Dieu pour que leur épreuve fût complète, il faudra qu'ils

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

passent en fin de compte par une *épreuve totale* avant qu'ils puissent encourir le *châtiment total,* la Seconde Mort.

Mais *tout* péché contre le saint Esprit, contre la pleine lumière et la connaissance de la puissance divine est *impardonnable,* parce qu'il est volontaire. S'il s'agit d'un péché délibéré contre une certaine mesure de lumière, il en résultera inévitablement des « coups », une punition ; si c'est un péché volontaire contre une plus grande mesure de lumière et une plus grande faveur reçue par le moyen de la sainte puissance de Dieu, il en résultera alors une plus grande mesure de coups ; mais si la transgression a été commise avec une pleine et entière conception du bien et du mal, avec un esprit d'opposition pleinement conscient à la sainte puissance de Dieu, elle entraînera la destruction éternelle, la Seconde Mort, le salaire complet du péché. Le *pardon* des péchés, obtenu par la rançon, couvre les péchés dûs à l'ignorance ou aux faiblesses provenant de la chute, et non les péchés personnels, volontaires, délibérés contre la lumière. Nous ne devons pas oublier, cependant, que beaucoup de péchés partiellement volontaires comportent aussi une certaine mesure de faiblesse ou d'ignorance des principes du bien, ou des deux. Proportionnellement à son ignorance et à sa faiblesse, tout péché est *pardonnable* par la grâce de Dieu en Christ — par la foi en sa réconciliation et son acceptation, et dans la mesure où tout péché est volontaire, intentionnel, il est impardonnable — il doit nécessairement être *expié* par une punition, par des « coups », tant que ce péché contient quelques éléments pardonnables ; lorsqu'il n'y a aucun élément pardonnable mêlé à ce péché, c'est la mort, la destruction.

Vu sous cet angle, tout péché volontaire est un péché contre la lumière, contre le saint Esprit de vérité, et un tel péché n'est jamais *pardonné*.

« L'ESPRIT DIT A PHILIPPE : APPROCHE-TOI ET JOINS-TOI A CE CHAR » — ACTES 8 : 29 —

Rien dans ces paroles, ni dans le contexte, ne paraît impliquer la nécessité d'un autre Dieu. Au contraire, toutes les conditions sont remplies, et l'harmonie avec le reste des Écritures est maintenue, lorsque nous comprenons que le Seigneur, par son Esprit — influence, ou puissance — dirigea et avertit Philippe de s'approcher du char de l'eunuque. Nous ignorons de quelle manière Philippe fut

dirigé par le saint Esprit, et il ne serait pas sage de spéculer à ce sujet. Notre Dieu a, à sa disposition, dès moyens illimités pour communiquer ses désirs à ses enfants. — Comparez v. 39.

« L'ESPRIT LUI DIT : VOILA, TROIS HOMMES TE CHERCHENT » — ACTES 10 : 19 —

La réponse faite à l'objection précédente est applicable à celle-ci. Il est peu important pour nous de savoir *comment la* puissance, l'influence, l'Esprit de Dieu s'adressa à Pierre pour lui donner cette information. Il nous suffit de savoir que le Seigneur dirigea l'apôtre de telle manière que celui-ci le discerna clairement, et exactement, comme le montre la suite du récit.

« L'ESPRIT SAINT DIT : METTEZ-MOI MAINTENANT A PART BARNABAS ET SAUL, POUR L'ŒUVRE A LAQUELLE JE LES AI APPELÉS » — ACTES 13 : 2 —

Ici, comme en d'autres circonstances, le saint Esprit emploie la forme d'expression personnelle et masculine, selon notre texte. On ne peut certainement rien objecter à cela, puisque Dieu se sert partout de la forme d'expression personnelle et masculine en parlant de lui-même. Une telle forme d'expression n'est pas moins appropriée ici en parlant de la puissance de Jéhovah et de l'information qu'il donnait. Il ne nous est pas dit de quelle manière le saint Esprit communiqua, « dit », ou indiqua la mise à part de Paul et Barnabas. Nous savons bien cependant, que tous les membres du peuple consacré du Seigneur sont appelés par son Esprit pour être des ministres ou des serviteurs de la vérité, et en fonction de leurs capacités et des occasions de service qui se présentent à eux, ils doivent être des serviteurs fidèles et actifs. L'Esprit dit à tous ceux-là, dans l'appel général : « Pourquoi vous tenez-vous ici sans rien faire ?… Allez aussi à ma vigne ». Des aptitudes spéciales et des occasions favorables doivent être considérées comme un appel spécial du Seigneur pour travailler davantage dans l'œuvre publique du service de la vérité. Mais si les talents que possédaient Paul et Barnabas devaient être considérés comme confirmant l'appel général du saint Esprit qui leur était adressé, afin qu'ils utilisent ces talents spéciaux, cependant il est tout à fait probable qu'en cette occasion le saint Esprit employa un des « dons » qui opéraient alors dans l'Église — le don de prophétie — pour indiquer la volonté

du Seigneur concernant Paul et Barnabas. Car nous lisons : « Or, il y avait à Antioche… certains prophètes » — Actes 13 : 1 (note *D.).*

Nous devons, toutefois, nous souvenir des paroles de l'Apôtre aux Galates (1 : 1) au sujet de son appel au ministère. Il déclare que son autorité venait du Père et du Fils, mais ne parle pas du tout du saint Esprit comme un autre Dieu égal, disant : « Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par l'homme, mais par Jésus-Christ, et Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts ». Si le saint Esprit était une personne, s'il était le Dieu dont l'office spécial est de nommer les ministres de la vérité (et ceci est la prétention générale), oublier ainsi de mentionner le saint Esprit aurait été tout à fait illogique, déraisonnable ; mais lorsque nous comprenons bien ce qu'est le saint Esprit, à savoir que c'est l'Esprit — influence, puissance ou autorité — du Père et du Fils, ou des deux conjointement, parce que leurs desseins sont un, alors tout est harmonieux et raisonnable.

« IL A SEMBLE BON AU SAINT ESPRIT ET A NOUS » — ACTES 15 : 28 —

Les Apôtres se réunirent en conférence pour répondre aux questions de l'église d'Antioche, au sujet des obligations que ceux qui n'étaient pas Juifs de naissance, pouvaient avoir envers l'alliance judaïque ou Alliance de la Loi. Nous sommes certains que la décision prise ne fut pas simplement le jugement des apôtres eux-mêmes, mais qu'en plus, ce jugement fut corroboré de quelque manière par le Seigneur, et ils eurent la preuve que leur décision était selon les pensées du Seigneur, selon l'esprit du Seigneur, la volonté du Seigneur.

L'Apôtre Jacques, le principal orateur de l'assemblée, indique comment on reconnut alors la volonté ou la pensée de Dieu, et nous trouvons que c'est la même méthode recommandée à l'Église entière, et employée par les fidèles aujourd'hui encore, à savoir : sonder les Écritures à la lumière de la providence divine. Il déduit la pensée du Seigneur sur le sujet, en rappelant les directives providentielles spéciales données à Pierre, lui disant d'aller vers Corneille, le premier Gentil converti ; il cite ensuite une prophétie non accomplie qui confirme la chose. Lui et toute l'Église acceptèrent la conclusion tirée de ces considérations comme étant l'enseignement du saint Esprit. Voir Actes 15 : 13-18.

« EMPÊCHE PAR LE SAINT ESPRIT D'ANNONCER LA PAROLE EN ASIE » — ACTES 16 : 6 —

La forme de l'expression ici semblerait impliquer l'opinion commune que le saint Esprit est une personne qui parlait, empêchait, etc. Pourtant, un examen de ce texte à la lumière de son contexte, montre qu'il est en plein accord avec tout ce que nous avons vu sur le sujet : il corrobore la pensée que le saint Esprit est la sainte influence ou puissance de Jéhovah Dieu, et de notre Seigneur Jésus-Christ, par laquelle la volonté du Père et celle du Fils sont portées à l'attention des consacrés — sous quelque forme que ce soit. Il ne nous est pas dit spécifiquement comment l'Apôtre et ses compagnons furent empêchés de poursuivre l'œuvre de prédication en Asie, mais il est manifeste qu'ils en furent empêchés, ou qu'il ne leur fut pas permis de se rendre en Asie, des circonstances défavorables s'y opposant. Cependant, peu importe *comment* ils en furent empêchés ; la leçon est que Dieu lui-même dirigeait sa propre œuvre, et que la direction et la ligne de conduite suivies par les apôtres étaient sous le contrôle divin ; ils étaient, en tant que serviteurs, dirigés par l'Esprit du Seigneur qui employait un pouvoir invisible pour ce faire.

En tout cas, nous pouvons être sûrs que la direction de l'Éternel était plus qu'une simple impression mentale pour l'Apôtre. Un exemple de l'un des moyens employés par l'Esprit, en pareilles circonstances, pour transmettre ses directives est donné par le contexte : Paul vit de nuit une vision : un homme macédonien se tenait là, le priant et disant : « Passe en Macédoine, et aide-nous ». Et quand il eut vu la vision, aussitôt, ils cherchèrent à partir pour la Macédoine, *concluant que le Seigneur les avait appelés à les évangéliser* (v. 9). Ces différentes transactions nous montrent que les méthodes par lesquelles Dieu enseignait et dirigeait en ces jours-là, n'étaient pas tellement différentes de celles qu'il emploie maintenant pour guider ses serviteurs. Toutes ces instructions, indirectes, impersonnelles sont convenablement décrites comme provenant du saint Esprit, influence ou puissance du Seigneur. Si un ange avait transmis le message, comme à Pierre en prison (Actes 5 : 19 ; 12 : 7), ou si notre Seigneur s'était adressé personnellement à Paul, comme il le fit sur le chemin de Damas (Actes 9 : 4 ; 1 Cor. 15 : 8), ce fait n'aurait *pas* été attribué au saint Esprit ou puissance du Seigneur, mais au Seigneur lui-même ou à l'ange.

« L'ESPRIT SAINT REND TÉMOIGNAGE DE VILLE EN VILLE, ME DISANT QUE DES LIENS ET DE LA TRIBULATION M'ATTENDENT »

— ACTES 20 : 23 —

Rien ici ne nécessite la pensée de la personnalité du saint Esprit. Au contraire, comme exemple des moyens par lesquels la sainte volonté, ou le saint Esprit de Dieu, informait Paul des liens qui l'attendaient à Jérusalem, remarquez le récit d'une de ces occasions de témoignage à Césarée. Il y avait dans l'Église de cette localité un membre nommé Agabus qui avait le don de prophétie commun à cette époque. Voici ce qu'en dit le récit : « Étant venu auprès de nous, et ayant pris la ceinture de Paul, et s'étant lié les pieds et les mains, il dit : L'Esprit saint dit ces choses : L'homme à qui est cette ceinture, les Juifs à Jérusalem le lieront ainsi et le livreront entre les mains des nations » (Actes 21 : 11). Les amis de la cause essayèrent d'abord de dissuader l'Apôtre d'aller à Jérusalem, mais ce dernier décida qu'en aucune manière il ne s'immiscerait dans le programme que le Seigneur avait établi pour lui, déclarant au contraire qu'il était non seulement prêt à être lié, mais aussi à mourir à Jérusalem, pour le nom du Seigneur Jésus. (On notera que l'Apôtre ne fit pas mention du saint Esprit, ne déclara pas qu'il était disposé à mourir pour le nom du saint Esprit).

Lorsque les amis de Césarée virent la fermeté de l'Apôtre, ils dirent : « La volonté du Seigneur soit faite ». Ainsi, en toute occasion, le témoignage du saint Esprit fut accepté par l'église primitive comme étant simplement la volonté de notre Seigneur Jésus, laquelle était aussi celle du Père. — Actes 20 : 10-14.

LE SAINT ESPRIT ÉTABLIT CERTAINS SURVEILLANTS

« Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau, au milieu duquel l'Esprit saint vous a établis surveillants, pour paître l'assemblée de Dieu ». — Actes 20 : 28.

Ces paroles furent adressées aux anciens de l'Église d'Éphèse. L'Apôtre appelle ici l'attention sur le fait que leur position dans l'Église comme serviteurs de la vérité n'était pas simplement une nomination provenant d'eux-mêmes, ni simplement une nomination ou reconnaissance par l'Église ; mais que, dans la

question de leur choix, le Seigneur avait opéré par son saint Esprit. Il voulait leur faire comprendre que toute la valeur de leur charge provenait du fait qu'elle était reconnue de Dieu, et qu'ils étaient des serviteurs de l'Église, désignés par le Seigneur, au moyen de son saint Esprit ou influence qui avait tout guidé, tout dirigé et tout surveillé dans la question de leur élection. De même, ailleurs, l'Apôtre, s'adressant à l'Église et non au monde, dit : « A chacun [en Christ], est donnée la manifestation de l'Esprit, en vue de l'utilité… Et *Dieu a placé* les uns dans l'Église : d'abord, des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs (instructeurs — voir note D. — Trad.)… Il y a diversité d'opérations, mais le même Dieu qui opère tout [toutes choses] en [ou parmi] tous ». — 1 Cor. 12 : 6, 7, 28.

Dans cet exposé, l'Apôtre montre que la désignation de tous les serviteurs de l'Église vient de Dieu par la manifestation de son saint Esprit ; ce n'est pas une œuvre séparée du saint Esprit en dehors du Père et du Fils. Dieu, en Christ, surveille les affaires de son propre peuple, de l'Église, par son *Esprit,* sa sainte puissance qui agit avec omnipotence et omniscience dans tout son univers. Ceci contredit la pensée que le saint Esprit est une personne, et montre que l'œuvre fut accomplie par le Seigneur au moyen de son saint Esprit. Ces anciens de l'Église s'étaient consacrés au service de l'Éternel, et furent choisis sous la direction du saint Esprit, pour être ministres, instructeurs, anciens de l'Église à cause de leurs capacités et talents spéciaux, conformément à la volonté — ou esprit, ou disposition ou desseins — de Dieu. Bien qu'appelés à une charge par des instruments humains, ils avaient accepté le service comme de direction et désignation divines, et devaient, en conséquence, se rendre compte des responsabilités de leur position.

LE SAINT ESPRIT ENSEIGNE

« Dieu nous l'a révélée par son Esprit ; car l'Esprit sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu… desquelles (choses) nous parlons, non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais en paroles enseignées de l'Esprit ». — 1 Cor. 2 : 10, 13, et contexte.

Ainsi que nous l'avons déjà suggéré, ce passage prouve que lorsque le saint Esprit (ou les saintes dispositions de Dieu) est reçu par ses enfants, il dispose,

prépare leur esprit, le rend capable de comprendre son plan. Ce n'est qu'en venant en pleine harmonie avec Dieu, par sa Parole de vérité, par l'esprit ou la signification réelle de cette Parole, que nous sommes rendus aptes à comprendre les choses profondes de Dieu. On remarquera qu'ici l'Apôtre met en contraste « l'Esprit qui vient *de* Dieu » ; qui opère en nous, avec « l'esprit du monde » qui habite dans l'homme naturel et l'influence. Comme il est clair que l'esprit du monde n'est pas une personne, mais une mentalité — ou disposition ou influence mondaine ! De même, l'Esprit de Dieu chez ses enfants n'est pas une personne, mais la sainte mentalité (« mind ») ou influence ou disposition de Dieu en eux.

« LES CHOSES DE L'ESPRIT DE DIEU »

« Or, l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont folie ; et il ne peut les connaître, parce qu'elles se discernent spirituellement ». — 1 Cor. 2 : 14.

Voilà une déclaration de poids et pleinement en harmonie avec tout ce que nous avons vu. L'homme qui est rempli de l'esprit mondain n'est proportionnellement pas préparé pour voir et apprécier les choses profondes, cachées et glorieuses de Dieu, « les choses que Dieu a en réserve pour ceux qui l'aiment ». Ces choses profondes, ou comme Jésus les appelle ces « perles », ne sont pas pour ceux qui ont les caractéristiques des « pourceaux », ni pour les égoïstes, remplis de l'esprit de ce monde, mais pour ceux qui sont purifiés par le lavage d'eau, par la Parole, qui sont amenés auprès du Seigneur par la foi dans le précieux sang, et sanctifiés, entièrement consacrés à l'Éternel. A ceux-là, il plaît à Dieu de révéler ses choses profondes, voire même toutes les richesses de sa grâce, peu à peu, au fur et à mesure que les différents détails de vérité deviennent de la « nourriture au temps convenable ».

Cette mise à l'épreuve est très cruciale, comme chacun peut le discerner. Elle distingue d'une façon tranchante entre l'homme déchu et la nouvelle-créature, le spirituel. Quiconque est aveugle à l'égard des vérités spirituelles plus profondes, manque certainement du *témoignage* (ou preuve) ici mentionné, comme signe de sa filiation, de sa parenté avec le Père et de sa fidélité dans cette parenté. Ceux qui sont indifférents aux choses que l'Apôtre mentionne ici, « les choses que Dieu a en

réserve pour ceux qui l'aiment » ont, dans cette déclaration, l'indication que la cause de leur indifférence est qu'ils manquent de l'Esprit de l'Éternel. Pourtant, nous avons connu des instructeurs attitrés de l'église qui, non seulement admettaient leur propre ignorance de ces choses, mais se vantaient même de cette ignorance. Ils proclamaient par là qu'ils n'avaient pas la mentalité de Dieu, qu'ils ne connaissaient pas ses plans, partant, qu'ils ne pouvaient avoir beaucoup de son Esprit, l'Esprit de la vérité, et proportionnellement, ne pouvaient posséder grand chose de la vérité. Nous avons ici la preuve ou la pierre de touche qui indique si nous possédons l'Esprit ; si nous pouvons discerner et apprécier les choses de Dieu qui sont cachées du monde, c'est que « *Dieu nous les a révélées par son Esprit* ».

UNE ONCTION DE LA PART DU SAINT

« Vous avez une *onction* de la part du Saint et vous connaissez toutes choses » (D.).

« *L'onction* que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne ; mais comme la même *onction* vous enseigne à l'égard de toutes choses, et qu'elle est vraie et n'est pas mensonge, — et selon qu'elle vous a enseignés, vous demeurerez en lui ». — 1 Jean 2 : 20, 27.

Ces mots *onction* et *oindre* rappellent, à ceux qui étudient intelligemment la Bible, le souvenir de la sainte huile d'onction répandue sur la tête de chacun des Souverains Sacrificateurs et des Rois qui se succédèrent dans ces deux fonctions en Israël. Comme Israël était un type du « vrai Israël de Dieu », ainsi ses sacrificateurs et ses rois étaient-ils des types du Christ, le grand Souverain Sacrificateur et Roi-antitype. De même que leurs sacrificateurs et leurs rois étaient oints de la « sainte huile d'onction » comme signe de leur entrée en fonction, ainsi notre Seigneur Jésus fut-il oint du saint Esprit lors de sa consécration. Il devint ainsi le Christ — l'oint de Jéhovah.

L'église élue est appelée à être une « sacrificature royale » (des sacrificateurs-rois), sous la conduite de son Seigneur et Tête (ou Chef — Trad.), membres du corps de l'Oint [le Christ] ». Le saint Esprit d'onction vint sur notre Seigneur Jésus à son baptême dans le Jourdain ; quand il fut ressuscité des morts

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

par le saint Esprit ou puissance du Père, avec « toute autorité dans le ciel et sur la terre » (Matth. 28 : 18 ; Eph. 1 : 19, 20), il « répandit » ce saint Esprit d'onction, avec l'approbation du Père, comme huile d'onction-antitype sur les représentants de son Église à la Pentecôte. Là (gardons le type à la mémoire) l'huile d'onction descendit de la « Tête » sur son « corps », l'Église ; désormais, les fidèles demeurant dans le corps furent considérés dans la Parole divine comme « les élus mêmes » de Dieu, oints de lui (en Christ) pour gouverner et bénir le monde après avoir été tout d'abord « enseignés de Dieu » sous la direction de l'Esprit d'onction.

La signification du terme *onction* (et du mot original grec correspondant *chrisma) est* douceur, onctuosité, lubrification. D'après la coutume, le mot renfermait aussi l'idée de douce odeur, de parfum. Comme ce terme montre, avec beauté et force, l'effet de *l'influence* de Dieu toute de bonté, sur ceux qui viennent sous cette onction antitype : sainteté, douceur, patience, affection fraternelle, en un mot amour ! Quel parfum doux et pur cette onction du saint Esprit d'amour donne à tous ceux qui le reçoivent ! Si disgracieux, si grossier ou si ignorant que soit l'homme extérieur, « le vase terrestre », il subit rapidement l'influence adoucissante, purifiante du trésor du nouveau cœur, de la nouvelle volonté intérieure, trésor oint par le saint Esprit et amené en harmonie avec « toutes les choses qui sont vraies, toutes les choses qui sont honnêtes, tontes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont de bonne renommée ! » — Phil. 4 : 8.

Ces mots « onction » et « oindre » sont en plein accord avec la conception correcte du saint Esprit — savoir, qu'il est une *influence* de Dieu, une puissance invisible de Dieu, exercée par ses préceptes, ses promesses, ou de toute autre manière jugée bonne par celui qui est infiniment sage et puissant. Ces mots ne renferment certainement pas l'idée d'une *personne.* Comment pourrions-nous d'ailleurs être oints avec une personne ?

Quelqu'un suggérera peut-être que dans l'expression « une onction de la part de Celui qui est saint », ce n'est pas *l'onction,* mais *Celui qui est saint* qui représente le saint Esprit. Nous répondons : non ! Celui qui est saint, c'est le Père. Pierre, décrivant la bénédiction de la Pentecôte, déclare qu'elle fut « répandue » ou *versée* — comme une huile d'onction, mais non comme une personne qui leur

aurait été envoyée. Parlant de Jésus, il dit : « Ayant reçu du Père l'Esprit saint promis [en Joël], il *a répandu* ce que vous voyez et entendez » (*) [Actes 2 : 33 — Trad.] — cette puissance ou influence miraculeuse qui se manifeste diversement, en vivifiant les pensées, en langues de flammes et en diverses langues proférées par des hommes ignorants. La prophétie de Joël dit encore : « Je *répandrai* mon Esprit ». Quelqu'un peut-il prétendre que ce serait là un langage sensé pour parler d'une *personne* ? Que cette personne fut *donnée* par le Père au Fils, et qu'elle fut répandue ou versée, vue et entendue comme étant « ce » ? Sûrement pas. Assurément, un tel langage serait irrespectueux à l'égard de la troisième personne d'une trinité de Dieux « égaux en puissance et en gloire ».

Le point, cependant, qui frappe chacun, comme étant des plus stupéfiants, est que ceux qui ont cette onction « *connaissent toutes choses* ». Combien, parmi le peuple de l'Éternel, ont éprouvé la certitude absolue qu'ils ne « connaissent pas toutes choses », et par là ont douté qu'ils aient reçu l'onction du saint Esprit ! Comme le problème est simplifié lorsqu'on traduit : « Vous avez l'onction de la part du Saint et tous, vous le savez » *(Diaglott)* (**) [Les mots « toutes choses » sont omis par les plus anciens – MSS grecs Version de **Maredsous :** «…Et tous, vous savez ». — Stapfer « Et vous le savez tous ».]. Oui, en vérité, tous les vrais enfants de Dieu connaissent très bien la différence entre la mentalité (ou cœur ou volonté) naturelle et le nouveau cœur (mentalité, disposition) gouverné par l'amour et la droiture (« righteousness »).

Combien d'enfants de Dieu, d'entre les meilleurs et les plus humbles, ont lu avec stupéfaction ces paroles « L'onction que vous avez reçu demeure en vous et *vous n'avez* pus *besoin que personne vous enseigner !* » Hélas ! ont-ils déclaré, nous n'avons pas reçu une telle onction, car nous avons grandement besoin que quelqu'un nous enseigne, et nous savons que presque tout ce que nous connaissons est venu directement ou indirectement, par un agent humain. Ces âmes humbles se sentiraient grandement abattues et découragées en raison de leur droiture d'esprit, si elles n'avaient pas constaté que les meilleurs des saints de leur connaissance avaient aussi besoin d'instructeurs humains et les appréciaient. Par ailleurs, certaines personnes moins honnêtes, moins droites, moins saintes, s'efforcent de s'illusionner et de tromper les autres en prétendant qu'elles n'ont rien appris des hommes, mais que tout ce qu'elles savent leur a été enseigné par

l'inspiration directe du saint Esprit. Elles ne voient pas qu'elles prétendent, ce faisant, à l'infaillibilité de leurs pensées et de leurs paroles, dans le sens le plus absolu. Elles manquent aussi de voir que leurs *erreurs* dans leurs pensées, dans leurs paroles et leurs actes, étant dues à leur prétendue inspiration plénière du saint Esprit, elles en arrivent à rendre le saint Esprit de Dieu responsable de leurs erreurs et de leurs folies.

Ce passage, pris à la lettre, contredit le témoignage général de l'Écriture. L'apôtre Paul ne mentionne-t-il pas parmi les *dons* de l'Esprit à l'Église : les apôtres, les prophètes [orateurs], les pasteurs, les docteurs (instructeurs — Trad.), les évangélistes ? Pourquoi donc faire ces dons si les membres de l'Église n'avaient nul besoin que quelqu'un les enseigne ?Que dit l'Apôtre de la *raison* de faire ces dons spéciaux à l'Église ? Écoutez-le : « En vue du perfectionnement des saints, pour l'œuvre du service, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu ». — Eph. 4 : 11-13 ; comparez 1 Cor. 12 : 28-31.

On ne peut pas supposer que l'Apôtre Jean contre-disait Paul et les autres apôtres, tous des instructeurs qui enseignaient à l'Église à découvrir quel était le choix de l'Esprit à l'égard des pasteurs, des instructeurs et des surveillants, et à honorer ceux qui avaient ainsi « le gouvernement » de l'église et qui devaient veiller aux intérêts des âmes, comme devant en rendre compte au Seigneur (Héb. 13 : 17). C'était sans nul doute en plein accord avec l'avis de l'Apôtre Paul, que l'Église avait besoin de choisir, pour être ses serviteurs, des hommes « propres à enseigner », « capables par un sain enseignement tant d'exhorter que de réfuter les contredisants » et, quand cela était nécessaire de « reprendre vertement, afin qu'ils soient sains dans la foi ». L'Église devait reconnaître des sous-bergers qui ne seraient pas des « seigneurs sur l'héritage de Dieu », mais « *paîtraient* le troupeau » avec de la nourriture du temps convenable, et elle devait éviter des instructeurs dont les oreilles leur démangent pour la popularité et la flatterie ; — 1 Pi. 5 : 2-4 ; 1 Tim. 3 : 2 ; 2 Tim. 2 : 25 ; Tite 1 : 9, 13.

En outre, Jean lui-même était un instructeur, et dans cette épître même, il enseignait ce que, lui et nous, apprécions comme étant la saine doctrine qu'il est nécessaire d'enseigner. Il est certain qu'aucun lecteur des écrits de Jean, ne

pourrait en déduire que ce dernier les considérait simplement comme des lettres ordinaires, dépourvues de doctrines ou d'enseignement. Ne commence-t-il pas son épître en disant : « Ce que nous avons vu et entendu… nous vous l'annonçons *[enseignons] ;* afin que vous aussi, vous ayez communion avec nous » (1 : 3) ? Il dit encore : « Je vous écris ces choses [pour vous enseigner] afin que vous ne péchiez point » (2 : 1), « Je vous écris un commandement [*enseignement*]nouveau » (2 : 8). « Petits enfants, que personne ne vous égare [mais écoutez mon *enseignement*] *:* celui qui pratique la justice est juste » (3 : 7). « Nous, nous sommes de Dieu ; celui qui connaît Dieu nous écoute [obéit à nos instructions, à nos enseignements] » (4 : 6). Et encore : « Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez [soyez enseignés] » (3 : 13). Il termine son épître par un *enseignement* très important, disant : « Petits enfants, gardez-vous des idoles [ne permettez à aucune personne, ni à aucune chose de supplanter Dieu lui-même dans vos affections et votre vénération] ».

Donc, étant donné que l'Apôtre ne peut être compris comme voulant dire que l'Église n'a pas besoin d'instructeurs humains, mais qu'au contraire, il reconnaît des instructeurs humains comme étant les intermédiaires employés par le saint Esprit, spécialement « établis dans l'Église », pour ce service même, que peut-il vouloir dire par ces paroles : « Vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne » ? et « la même onction vous enseigne toutes choses » ? On trouvera vite la réponse à cette question en examinant le contexte à la lumière des faits déjà discutés.

Les érudits supposent que cette épître a été écrite en l'an 90 de notre ère. A cette date, le christianisme avait acquis une importance considérable dans le monde. Il avait rassemblé le « reste » d'Israël selon la chair, s'était attiré la haine et la persécution de la grande majorité aveuglée de ce peuple et était répandu partout dans le monde civilisé d'alors. Beaucoup de choses du christianisme recommandaient ce dernier aux philosophes grecs de cette époque qui cherchaient à s'associer avec lui et à devenir des chrétiens philosophes et des philosophes chrétiens, en soutenant toujours leurs philosophies que Paul disait être « faussement ainsi nommées » (1 Tim. 6 : 20). Ces philosophes étaient tout à fait disposés à reconnaître Jésus comme un homme de bien, un sage docteur, mais non comme le Fils de Dieu qui avait laissé une nature spirituelle, « une forme de

Dieu », et fut « fait chair », afin de devenir le rédempteur de l'homme, et l'auteur de la vie éternelle pour tous ceux qui lui obéissent. Pourtant, ils enseignaient une vie future, une vie éternelle, et étaient heureux de voir les chrétiens enseigner la même chose, la différence étant que leurs philosophes (Platon et d'autres) enseignaient que la vie éternelle est une qualité humaine, un pouvoir inhérent à la race humaine — l'impossibilité de mourir, l'immortalité —, alors que les chrétiens enseignaient que la vie éternelle n'était pas inhérente à l'homme, mais *un don* de Dieu, par Christ, destinée seulement à ceux qui acceptent Christ — Rom. 2 : 7 ; 5 : 15, 21 ; 6 : 23 ; 2 Cor. 9 : 15.

Ces philosophes disaient pratiquement aux chrétiens : nous sommes heureux de rencontrer des gens aussi respectables, aussi sensibles et aussi libres que vous. Votre grand instructeur, Jésus, vous a sûrement *affranchis* de nombre de coutumes et de superstitions des Juifs, et nous vous en félicitons. Mais vous êtes encore dans une certaine mesure d'esclavage ; lorsque vous aurez examiné nos philosophies, vous aurez encore *plus de liberté et* vous trouverez que vous avez encore gardé beaucoup de choses communes aux Juifs — leurs espérances d'un royaume messianique, leurs idées étranges (*) [« peculiar »] d'un seul Dieu et vos idées bizarres (*) [« peculiar »] que votre Maître Jésus était son Fils unique, etc. ; ces choses, vous les aurez bientôt délaissées, grâce à nos philosophies. — 2 Pi. 2 : 19 ; Jude 4.

L'épître de Jean est écrite pour fortifier les chrétiens contre ces doctrines subversives. Il les exhorte dans ce chapitre (2 : 24) à tenir ferme aux enseignements qu'ils ont entendus depuis le commencement et à considérer ces enseignements philosophiques comme des mensonges, et tous ces faux instructeurs comme des représentants de l'Antichrist dont ils avaient si souvent entendu dire qu'il serait manifesté dans l'Église (2 Thess. 2 : 3-7 ; 1 Jean 2 : 18). Il dit : « Je vous ai écrit ces choses touchant ceux qui vous égarent [qui cherchent à vous égarer de Christ] » — verset 26.

Ensuite, vient l'expression particulière du v. 27, que nous discutons maintenant et que nous paraphrasons ainsi :

Mais, bien-aimés, les véritables enfants de Dieu ne peuvent être séduits par

aucune de ces philosophies ; pour nous, aucune philosophie ne peut prendre la place de Christ dans notre cœur ; aucune théorie ne saurait nous faire mettre en doute la plénitude et l'exactitude du grand message que nous avons reçu comme l'Évangile de notre Seigneur Jésus Christ — le Bien-aimé du Père, l'Oint du Père. Outre le *caractère raisonnable* de « la foi une fois donnée aux saints », considérez le merveilleux effet de ce message sur vous : il a été accompagné des « dons » miraculeux des « langues », de « miracles », etc. qui, selon ces philosophes, seraient imités par les fakirs de l'Orient ; mais en dehors de ceci, vous avez un autre témoignage dans votre nouveau cœur — dans l'onction qui a transformé et renouvelé votre mentalité (« mind »), produisant dans votre vie journalière les *fruits* de l'Esprit de sainteté que les fakirs ne peuvent imiter et que les philosophes, qui voudraient vous séduire, ne peuvent nier.

Sur ces fondementsde notre sainte religion — savoir, que Jésus Christ n'était pas un imposteur, mais le Fils même de Dieu et notre Rédempteur, et que la vie éternelle ne peut être seulement obtenue que par l'union vitale avec lui — vous n'avez pas besoin des instructions de ces faux docteurs ni des miennes. Tant que ce saint Esprit d'amour demeure en vous, il sera pour vous un protecteur contre toutes ces théories blasphématoires et antichrétiennes. Aussi longtemps que vous vous souviendrez que « la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence » vint dans vos cœurs par l'acceptation de Jésus comme le Fils de Dieu et la seule puissance de Dieu à salut, aussi longtemps cet esprit vous maintiendra fermes sur ce point. Vous constaterez aussi que ce même test (de loyauté au saint Esprit d'amour reçu au moyen du Père et du Fils) vous sera utile pour éprouver toutes choses, car tout ce qui contredit ou ignore cet Esprit d'amour est un esprit impie — un faux enseignement. Rappelez-vous que, selon son enseignement, si nous voulons recevoir quelque récompense, il faut que nous « demeurions en lui » ; abandonner Christ, c'est tout abandonner.

DES SOUPIRS INEXPRIMABLES

« Mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; et celui qui sonde les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit ». — Rom. 8 : 26, 27.

Cette expression, destinée à faire comprendre aux enfants de Dieu l'amour

et la sollicitude du Père céleste envers eux, a été fort mal comprise par beaucoup. Ces gens nous disent que le saint Esprit soupire (ou gémit — Trad.) pour eux auprès du Père, et certains essayent même d'exprimer ces soupirs d'une manière audible ; d'autres supposent que leurs propres soupirs viennent en aide quelque peu au saint Esprit qui ne peut exprimer les siens ; mais dans quelle mesure, ils ne le savent pas. Il serait étrange, en vérité, si le saint Esprit était une personne, et, comme le prétendent les catéchismes, « égal en puissance » au Père et au Fils, qu'il trouvât nécessaire de s'adresser au Père et au Fils en faveur du peuple de l'Éternel et avec des soupirs (ou gémissements — Trad.) inexprimables. Notre Seigneur Jésus a dit que nous pouvions venir directement à lui, et que nous pouvions aller directement au Père, nous assurant que : « Le Père lui-même vous aime ». Toutefois, de ce passage que nous considérons, certains ont tiré l'idée que nous avons besoin d'aller au Père et au Fils par le saint Esprit comme médiateur, lequel soupirerait pour nous et intercéderait pour nous, afin que nous puissions être acceptés par le Père et par le Fils. Cette conception cadre bien avec la confusion d'idées qui règne au sujet du saint Esprit et de sa fonction.

Cette interprétation apparaît encore plus fausse si nous réfléchissons au fait que des soupirs qui ne peuvent être exprimés ne sont plus du tout des soupirs, car ce qui n'est pas émis n'est pas un soupir. Ce passage apparaîtrait également étrange et inconséquent si nous devions admettre que le saint Esprit, l'influence ou la puissance du Tout-Puissant Jéhovah est incapable de s'exprimer intelligemment. Nous savons que, dans les âges passés, la pensée, la volonté, l'Esprit de Dieu ont été exprimés avec abondance par les paroles et les actes des prophètes, et nous ne pouvons supposer que Dieu ait aujourd'hui moins de puissance ou de capacité qu'autrefois. Que peut donc vouloir dire ce passage biblique : « L'Esprit lui-même intercède pour nous par des soupirs inexprimables ? »

L'erreur commise consiste à supposer que c'est l'Esprit de Dieu qui supplie. Au contraire, l'Esprit qui fait intercession pour nous est *notre propre esprit,* l'esprit du saint qui supplie Dieu, et qui souvent ne réussit pas à s'exprimer convenablement. Un coup d'œil sur le texte avec son contexte justifie pleinement cette interprétation. L'Apôtre venait tout juste d'écrire au sujet de l'humanité chargée de péchés, soupirant dans ses chaînes. Il nous assure qu'elle sera affranchie de la servitude lorsque l'Église, les « fils de Dieu », sous le Chef de leur

Salut, aura été glorifiée (versets 19-21). Il passe ensuite des soupirs du monde à la condition actuelle de l'Église, dans laquelle *nous soupirons :* « Mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant la filiation, la délivrance de notre corps ». — verset 23.

La mentalité (ou l'esprit), renouvelée ou transformée, des membres de l'Église, mentalité autrefois mondaine, est maintenant sainte et spirituelle, mais notre corps est encore humain, et conserve les imperfections adamiques. C'est pourquoi, comme nouvelles-créatures, nous sommes accablés par la chair, et nous *soupirons* après la délivrance promise qui nous amènera à la ressemblance de Christ par la première résurrection. L'Apôtre explique que, par la foi, nous pouvons considérer comme mort le corps terrestre, et nous considérer nous-mêmes comme de nouvelles-créatures parfaites (« perfected »), et nous estimer ainsi comme *sauvés maintenant* — « *Sauvés en espérance* » (verset 24). Puis, ayant montré comment nous pouvons nous considérer nous-mêmes, il nous explique qu'au point de vue de Dieu nous sommes comptés comme étant des êtres « nouveaux », « saints », « spirituels » ; il montre que Dieu, nous voyant ainsi de ce point de vue, reconnaît non la chair, ses faiblesses et ses imperfections, mais l'esprit, la disposition, les intentions, la volonté, la « nouvelle-créature » consacrée à son service. Dieu sait quand notre saint esprit (nouvelle mentalité) est bien disposé et la chair faible, et il nous juge non selon la chair, mais selon l'esprit.

Ce fut notre engendrement de l'Esprit, notre adoption d'une nouvelle volonté entièrement consacrée à l'Éternel, qui nous amena dans une nouvelle parenté avec Dieu, et nous apporta ces nouvelles espérances, dont nous nous réjouissons : ainsi, « L'Esprit, [notre mentalité nouvelle, sainte] nous est en aide dans [supplée à] nos infirmités [corporelles], car nous ne savons [même] pas ce qu'il faut demander comme il convient [encore moins sommes-nous toujours capables de faire comme nous voudrions] ; mais l'esprit lui-même [notre mentalité sainte] intercède [« pour nous » est omis dans les plus anciens MSS.] par des soupirs inexprimables [en paroles] ; et celui qui sonde les cœurs [Dieu] sait quelle est la pensée [grec : p*hronema* (*) [Référence Strong N° 5427 — Trad.] — inclination] de [notre] l'esprit, car il [notre esprit] intercède pour les saints, selon Dieu ».

En d'autres termes, Dieu prend plaisir à accepter les désirs du cœur de ses enfants, exprimés soit dans la prière, soit dans le service, malgré les imperfections de leur chair, de leur vase terrestre. Et, en vérité, il accepte ces désirs du cœur.

Comme il est heureux pour nous, dans notre ignorance et notre faiblesse, que notre Père céleste accepte les intentions de notre cœur au lieu de nos paroles ; car fréquemment, ses enfants lui ont fait des demandes bien maladroites ! Nous pensons à cela toutes les fois que nous entendons des chrétiens prier que Dieu veuille les baptiser du saint Esprit et de feu. La prière est offerte avec une bonne conscience et avec le désir d'obtenir seulement une bénédiction, mais ne comprenant pas le passage biblique qu'il cite, celui qui fait cette requête demande en fait une bénédiction suivie d'une malédiction. Jean-Baptiste prédit en effet que Christ baptiserait du saint Esprit et de feu. La partie « bénédiction » de cette prédiction vint sur l'Église qui attendait à la Pentecôte, et plus tard, sur tout le fidèle « reste » d'Israël, mais sa dernière partie fut accomplie sur la nation juive rejetée, par le baptême de feu, de destruction, de détresse qui détruisit totalement leur état en l'an 70 après J.C. Dans sa grande bienveillance, Dieu n'exauce pas les prières de ses enfants, telles qu'ils les présentent, mais il le fait selon les intentions de leur cœur, leur accordant la bénédiction seulement.

Certains se sont laissé surprendre en faute et prendre au piège de l'Adversaire, grâce à quelque faiblesse de la nature humaine déchue ; ils étaient presque découragés quand ils s'approchaient du trône de la grâce céleste par la prière. Ils ne pouvaient pas s'exprimer par des paroles, mais soupiraient seulement dans leur esprit à Dieu, « *étant accablés* »(*) [Comme en 2 Cor. 5 : 4 (Cr.) D. : « chargés » — Trad.]. Pourtant, le Père céleste n'exigeait pas que leur requête fût exprimée dans les termes exacts et convenables avant de vouloir les entendre ; non, il répondait avec miséricorde aux désirs de leur cœur, aux soupirs (gémissements — Trad.) inexprimés de leur cœur qui cherchait son pardon, sa bénédiction et sa consolation. Il répondait aux prières inexprimées, accordait la force et la bénédiction, en faisant comprendre qu'il pardonnait.

Telle est ici la démonstration de l'Apôtre dans ce texte et son contexte ; et il est à noter qu'il la résume en disant : « Que dirons-nous donc [en considérant le fait que Dieu a tout disposé en notre faveur, ignorant nos faiblesses et nos

imperfections qui sont contraires à notre volonté et ne les estimant pas comme étant nos actes, ne tenant pas compte de la présentation défectueuse de nos requêtes et de notre incapacité d'exprimer notre désir, disposant tout au contraire, pour nous bénir selon l'esprit de nos dispositions, puisque nous sommes incapables même de donner une expression à nos soupirs dans nos prières imparfaites, nous en conclurons] : « Si Dieu est [ainsi] pour nous, qui sera contre nous ? » — verset 31.

COMMENT L'ESPRIT BLAME LE MONDE

« Et quand celui-là [l'Esprit de vérité] sera venu, Il convaincra (voir note *Darby* — Trad.) (**) [Version **Pirot** et **Clamer** :«mettra le monde dans son tort »**. Chanoine 0sty :** « Confondra le monde au sujet de… »] le monde de péché, de justice et de jugement ». — Jean 16 : 8.

Nous avons déjà considéré la raison pour laquelle le pronom masculin est appliqué à l'Esprit de vérité : parce qu'il représente Dieu qui est masculin. Nous allons maintenant examiner ce texte, que certains emploient pour prouver que le saint Esprit agit dans les pécheurs pour les réformer. Nous soutenons que pareille opinion est totalement inexacte, que les Écritures convenablement comprises, enseignent que le saint Esprit n'est accordé qu'aux croyants consacrés seulement, qu'il n'est pas donné aux incroyants et, par conséquent, ne pourrait agir en eux, comme on le prétend généralement. Tout au contraire, les enfants de ce monde ont l'esprit du monde, et seuls, les enfants de Dieu ont l'Esprit de Dieu, le saint Esprit, sa pensée, sa disposition ou volonté. « L'esprit du monde » ou « l'esprit charnel » est inimitié contre Dieu ». Celui dont l'esprit est charnel ne peut pas non plus connaître les choses de l'Esprit de Dieu, parce que c'est spirituellement qu'on les discerne : elles ne peuvent l'être que par ceux qui ont le saint Esprit. C'est pourquoi, partout où nous le trouvons, le saint Esprit d'harmonie avec Dieu et d'obéissance à sa volonté et à sa providence prouve la régénération, l'engendrement à la nouveauté de vie. L'Apôtre confirme la chose en disant : « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il n'est point à lui ». Ceux qui n'ont pas l'Esprit de Christ et qui ne lui appartiennent pas, forment le monde en général : ils ne sont pas de Christ, parce qu'ils *n'ont pas reçu* de l'Esprit du Père.

L'Esprit de Dieu, manifesté par ses fruits et par son témoignage donné par la Parole, est la preuve que nous avons été régénérés. Il est évident pour tous que le saint Esprit de Dieu, qui agit dans l'Église, n'a rien de commun avec celui qui anime le monde ; l'Esprit de Dieu ne réside en aucun sens chez ceux qui ont les dispositions du monde, de la chair, et qui sont en conséquence désignés dans les Écritures comme des « enfants de colère », des « enfants de ce monde » et des « enfants de leur père, le diable ». Néanmoins, nous ne devons pas oublier que « l'Esprit de vérité », « l'Esprit d'amour », a modifié, à un degré considérable, l'esprit du monde, de sorte que si cet esprit est toujours un esprit de ténèbres, un esprit d'égoïsme, un esprit charnel, cependant le monde imite, dans une certaine mesure, quelques-unes des grâces du saint Esprit, mais d'une manière formaliste et extérieure. Il serait en effet, étrange que les beautés de l'Esprit de sainteté, représentées par la douceur, la bonté et la patience, ne fassent aucune impression sur les non régénérés.

Certaines personnes du monde cultivent ces grâces de l'Esprit parce que, dit-on, elles font partie des commodités de la vie, elles sont des signes de bonne éducation, etc., et beaucoup de gens dont le cœur est totalement en désaccord avec les principes de l'Esprit de sainteté, imitent ces grâces et en font un vernis, une dorure superficielle, pour recouvrir le vil métal d'une nature dépravée, non-régénérée, non sanctifiée, égoïste, en désaccord avec l'Éternel et avec l'Esprit de sa sainteté. Nous devons donc établir une distinction très nette entre ceux qui dorent la surface de leur conduite et ceux dont le cœur a été transformé par l'Esprit de l'Éternel. Seuls, ces derniers sont les fils de Dieu qui ont sa faveur, et qui seront bientôt bénis et glorifiés.

La question alors se pose : Si l'Esprit de l'Éternel n'est communiqué qu'à ceux qui lui appartiennent par la foi en Christ et la consécration, que voulait dire notre Seigneur en déclarant que l'Esprit de la vérité convaincrait le monde de péché, de justice et de jugement à venir ?

Nous comprendrons aisément le sens des paroles de notre Seigneur en nous souvenant que, selon ses déclarations, ses disciples sur qui viendrait son saint Esprit, et en qui il habiterait richement, dans la mesure de leur foi et de leur obéissance, devaient être la *lumière* du monde. C'est cette lumière de vérité,

projetée par l'Église véritablement consacrée, sur le monde et sur ceux de l'Église nominale ayant l'esprit du monde, qui agit pour blâmer leurs ténèbres. Notre Seigneur a dit de lui-même, après avoir été oint de l'Esprit de Dieu : « Je suis la lumière du monde » et aussi : « Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde » (Jean 8 : 12 ; 9 : 5). S'adressant à l'Église de cet Age de l'Évangile, sanctifiée par le même saint Esprit, il dit : « Vous êtes la lumière du monde »… « Que votre lumière luise devant les hommes ». — Matt. 5 : 14-16.

L'Apôtre Paul, s'adressant au même corps de Christ, dit : « Vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant, vous êtes lumière dans le Seigneur ; marchez comme des enfants de lumière » (Eph. 5 : 8 ; 1 Thess. 5 : 5). Il dit encore : « Car c'est Dieu [l'Esprit de Dieu, l'Esprit de vérité] qui a relui dans nos *cœurs* pour faire luire la connaissance de la gloire de Dieu » (2 Cor. 4 : 6). Ainsi, nous voyons que c'est la lumière de la vérité de Dieu, le saint Esprit, ou sainte disposition, brillant dans nos cœurs, qui *luit sur le monde ;* de là l'exhortation : « Faites toutes choses sans murmures et sans raisonnements, afin que vous soyez sans reproche et purs, des enfants de Dieu irréprochables, au milieu d'une génération tortue et perverse, parmi laquelle vous reluisez comme des luminaires dans le monde ». — Phil. 2 : 14, 15.

Nous voyons ainsi que le saint Esprit resplendit sur le monde, non pas directement, mais par réflexion. Ce n'est pas l'Esprit de Dieu qui lui est communiqué et qui agit en lui, mais c'est le saint Esprit de Dieu qui, en agissant chez les enfants de Dieu, qui sont scellés par lui, fait luire la lumière sur les ténèbres du monde.

L'Apôtre nous donne une indication sur la manière dont le monde doit être blâmé (ou repris — Trad.) par l'Esprit de sainteté dans l'Église consacrée, disant : « Marchez comme des enfants de lumière… n'ayez rien de commun avec les œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt *reprenez-les…;* car ce qui manifeste tout [dénonce comme mauvais] c'est la *lumière* » (Eph. 5 : 8, 11, 13). La lumière de la vérité de Dieu est l'expression de sa pensée, de son Esprit ; lorsqu'elle brille dans une vie sanctifiée, elle est le Saint Esprit, blâmant les ténèbres du monde, montrant à ceux qui voient cette lumière, ce qu'est le *péché,* en contraste avec la *droiture* (« righteousness »). Après avoir été ainsi éclairé, le monde arrivera à la

conviction d'un jugement futur où la droiture recevra quelque récompense, et le péché quelque punition. Une vie pieuse est toujours un blâme pour les impies, même si aucune parole de vérité ne peut être dite ou être dite à propos.

C'est parce que le saint Esprit, dans les enfants de Dieu, condamne l'esprit impie et égoïste de ceux qui les entourent, que l'Apôtre presse les sanctifiés à se souvenir qu'ils sont des épîtres vivantes, connues et lues de tous les hommes (2 Cor. 3 : 2). L'Église justifiée et sanctifiée, marchant sur les traces de Christ, a toujours été une lumière dans le monde, même si sa lumière n'a pas toujours eu l'influence qu'elle aurait désiré exercer. Il en fut ainsi pour notre Seigneur qui déclara que tous ceux qui étaient de l'esprit des ténèbres le haïssaient le plus parce que leur esprit de ténèbres était condamné par son Esprit de lumière. C'est pour cette raison que, non seulement le Seigneur, le grand Porte-Flambeau, fut persécuté et mis à mort, mais de même, tous les porte-flambeau qui marchent sur ses traces doivent aussi avoir part à ses persécutions et à ses souffrances. — Jean 16 : 3 ; Rom. 8 : 17, 18.

Tandis que la mission principale de l'Église a été son propre développement, « vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi » (Jude 20), elle a toujours eu, cependant, une autre mission secondaire à remplir, celle de rendre témoignage à la Vérité, de faire briller la lumière, de convaincre [réprouver] le monde. Cette réprobation s'est adressée nécessairement bien davantage à ceux qui se disent chrétiens qu'à ceux qui sont ouvertement du monde, de même qu'au temps de notre Seigneur, sa lumière fut projetée sur ceux qui prétendaient être pieux et saints, réprouvant leurs ténèbres. Notre Seigneur nous avertit de la nécessité de faire briller *continuellement* notre lumière, disant : « Si la lumière qui est en toi est [devient] ténèbres, combien grandes seront ces ténèbres ! » tant pour l'âme individuelle chez qui la lumière a disparu, que pour le monde dont la lumière est ainsi obscurcie. Satan ne remporte pas de plus grand triomphe que lorsqu'il séduit une âme qui avait été, à un moment donné, éclairée et sanctifiée par la vérité. L'influence d'une telle âme pour le mal est plus que doublée. « Que celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe », et se souvienne que mettre sa « lumière sous le boisseau » est un pas certain vers les ténèbres.

« PAR CECI VOUS CONNAISSEZ L'ESPRIT DE DIEU » ET L'ESPRIT DE

L'ANTICHRIST — 1 Jean 4 : 2, 3 ; 2 Jean 7 —

« Par ceci vous connaissez l'Esprit de Dieu : tout esprit qui confesse Jésus Christ venu en chair est de Dieu ; et tout esprit qui ne confesse pas Jésus Christ venu en chair n'est pas de Dieu : et ceci est l' [esprit] de l'antichrist ».

Rien ne devrait être plus clair pour tout esprit intelligent que l'Apôtre ne fait pas allusion à une personne mais à une influence, une doctrine ou un enseignement. Le contexte (versets 1 et 3) montre, sans aucun doute possible, que ce que veut dire l'Apôtre, c'est que les enfants du Seigneur doivent faire la discrimination entre les doctrines qui leur sont présentées comme étant la vérité ; il faut qu'ils « éprouvent les esprits », pour savoir s'ils sont saints ou mauvais, de Dieu ou du Malin, si c'est l'Esprit de vérité ou l'esprit d'erreur. Tous deux sont présentés par des prophètes ou par des instructeurs. Notre Seigneur, les Apôtres et d'autres marchant sur leurs traces, semèrent la vérité ou semence de « froment » qui engendra des croyants consacrés à une nouveauté de vie et à la sainteté d'esprit. L'ennemi et ses serviteurs semèrent l'erreur ou semence d' « ivraie » qui introduisit dans l'église nominale (ou champ de froment) une multitude de plantes d' « ivraie » qui n'avaient pas le saint « Esprit de Christ », mais un « esprit du monde » modifié, à l'apparence trompeuse. C'est pourquoi quiconque se présente pour enseigner et prétend être un serviteur de la vérité ayant la sainteté d'esprit, doit être mis à l'épreuve pour savoir s'il prêche la vérité ou l'erreur, s'il inculque l'Esprit de vérité ou l'esprit d'erreur. La parole de Dieu doit être la pierre de touche qui permettra d'accepter quelqu'un comme étant un véritable instructeur ou de le rejeter comme étant un faux instructeur : « car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde ».

L'Apôtre indique un *test* de caractère général pour faire reconnaître la vraie foi et la fausse, les vrais et les faux instructeurs, l'Esprit de vérité et l'esprit d'erreur — le saint Esprit de Christ conduisant dans toute la vérité, et l'esprit impie de l'Antéchrist qui mène à toutes les erreurs, détruisant la foi une fois donnée aux saints, et aboutissant au reniement de notre *rachat* par le précieux sang du Seigneur (2 Pi. 2 : 1). Ce *test* était l'acceptation ou la négation de la venue du Messie dans la chair, et cela a été et est encore un test sûr : celui de la *rançon,* établi sous une de ses formes : toute doctrine qui nie la rançon est un

ennemi actif de la vérité, est anti- (contre) Christ ; toute doctrine qui n'en *tient pas compte* est franchement mauvaise, elle n'est pas de Dieu, quel que soit le bien qu'elle puisse renfermer ; elle est dangereuse : toute doctrine qui *confesse* la rançon est essentiellement exacte — elle est « de Dieu » et conduit dans la bonne direction.

De très bonne heure, l'Adversaire commença à attaquer la vraie foi exposée par le Seigneur et les Apôtres, et cela à deux points de vue qui tous deux, niaient que Jésus était venu *en chair.*

(1) Les philosophies païennes (contre lesquelles l'Apôtre Paul mit aussi en garde — 1 Tim. 6 : 20, 21) prétendaient que Jésus était vraiment un grand prophète, un grand instructeur, et le mettaient de pair avec leurs propres philosophes ; mais, elles soutenaient qu'il n'était pas plus que les autres le Fils de Dieu, ni le Messie des Juifs dont elles attribuaient les espérances et les prophéties à l'ambition et à l'orgueil nationaux étroits qui les poussaient à se considérer comme la nation divinement favorisée. Ainsi, niaient-elles l'existence pré-humaine de notre Seigneur, elles niaient qu'il fût *venu* en chair, niaient qu'il fût autre chose qu'un membre de la race déchue, tout en admettant qu'il en était un brillant modèle.

(2) Selon sa coutume habituelle, l'Adversaire commença de bonne heure à opposer l'une à l'autre deux erreurs extrêmes, afin que dans la lutte entre ces deux erreurs, la vérité qui se trouvait à mi-chemin pût être laissée sans défense et être oubliée. C'est pourquoi il fit surgir, sur ce sujet, l'autre erreur diamétralement opposée qui prétendait et prétend encore que le Messie n'était pas du tout un homme, mais qu'il était le Dieu même, le Père ; pendant un certain temps, il se serait fait passer pour un être de chair tout en conservant réellement tous ses pouvoirs divins — se servant de ce corps de chair comme d'un vêtement ou d'un déguisement pour cacher sa gloire et lui permettre de paraître pleurer, avoir faim et soif et mourir. Cette conception nie aussi que le Messie vint en chair, qu' « Il *fut fait chair* ». — Jean 1 : 14.

Lorsque nous regardons autour de nous aujourd'hui, il nous est bien permis d'être étonnés de trouver que la majorité des chrétiens se rattachent à l'une ou l'autre de ces fausses doctrines opposées à l'Esprit de vérité et appartenant à

l'esprit de l'antichrist ; quant aux autres chrétiens, ils sont en général tout à fait dans la confusion — embrouillés —, sans une notion claire de la vérité sur cette question et, en conséquence, ils ne sont pas fermement fondés sur la rançon. En effet, tous ceux qui ne comprennent pas clairement que « la parole [*Logos*] fut *faite chair »,* devint « l'homme Christ-Jésus », sont aussi incapables d'apprécier la rançon [*prix correspondant*]*,* que le sont ceux qui considèrent Jésus comme un homme imparfait, engendré de la chair par un père terrestre. Ainsi voyons-nous que le simple test, exposé par le saint Esprit par l'intermédiaire de l'Apôtre, est toujours un test de doctrines, à savoir si elles sont de Dieu et du saint Esprit, ou bien de Satan et de l'esprit de l'antichrist.

Pendant que nous examinons ces textes, nous allons relever une objection soulevée contre la traduction de nos versions communes et nous allons montrer qu'elle est sans valeur — que cette traduction est bonne ; que la faute provient du critique qui, de toute évidence, ne possède pas une connaissance suffisante des règles grammaticales grecques de la syntaxe, pour se permettre une critique. Il prétend que :

(1) Les mots grecs, dans ces deux textes rendus par « *est venu* » signifient *venant.*

(2) Qu'avec ce changement, les paroles de l'Apôtre signifieraient que tout enseignement qui nie que la *seconde venue* de notre Seigneur sera *en chair* est un esprit de l'antichrist.

A cette prétention, nous répliquons :

(1) Il est exact que le mot *erchomai* (*) [Référence Strong N° 2064 — Trad.] (racine de laquelle sont dérivés *eleluthota* (1 Jean 4 : 2) et *erchomenon* (2 Jean 7) signifie *venue ou arrivée ;* mais la question de savoir si la *venue* dont il s'agit est un événement passé ou futur doit être déterminée par la construction de la phrase — exactement comme nous pouvons employer (en français — Trad.) le mot « venue » en l'appliquant aux choses du passé et de l'avenir et dire par exemple : « Les chrétiens croient, en général, à la première *venue* de notre Seigneur, mais ils croient moins à sa seconde *venue ».* Le contexte prouve au-delà de tout doute qu'il

est fait allusion à un événement du passé car le récit dit : « beaucoup de séducteurs « *ont* paru » (Cr.) et les deux déclarations se rapportent évidemment à la même chose.

(2) Cette prétention est avancée par certains qui ont un but déterminé en soutenant que le texte se rapporte à un événement futur : ils prétendent que notre Seigneur n'est pas « changé » à la nature divine, qu'il est encore dans la *chair* et qu'il continuera à être un homme, un être humain, charnel, portant les stigmates de ses souffrances humaines durant toute l'éternité. Ils nient les nombreuses déclarations de la Bible (ou tout au moins n'en tiennent pas compte) « que Dieu l'a souverainement élevé » ; « Le Seigneur est cet Esprit » et « Si même nous avons connu Christ selon la chair, [toutefois] maintenant nous ne le connaissons plus [ainsi] » (Phil. 2 : 9 ; 2 Cor. *3 :* 17 ; 5 : 16). Le désir de ces gens-là de trouver dans la Bible des déclarations pour appuyer leur position déraisonnable et non scripturale les induit en erreur au sujet de ces passages. En vérité, nous pouvons dire que la grosse majorité des chrétiens soutiennent cette opinion erronée, et dans leur nombre sont presque tous ceux qui n'ont jamais eu à s'occuper de la traduction des Écritures.

Nous renforcerons cependant notre position en citant les critiques de ces textes par le Prof. J.R. Rinehart, Docteur en Philosophie, professeur de Langues au Collège (Presbytérien du Cumberland) de Waynesburg. Après avoir cité les textes de 1 Jean 4 : 2 et 2 Jean 7, le professeur Rinehart déclare :

« (1) Les citations qui précèdent sont de *l'Emphatic Diaglott* de Wilson, et seraient tirées du texte original grec du Nouveau Testament. Le mot *eleluthota* est l'accusatif, masculin singulier, du second participe passé du verbe *erchomai,* ayant avec ce verbe le même rapport que tout autre participe passé a avec son verbe. Il est lié au verbe *homologie* d'une manière indirecte, et il exprime un temps fini, passé, conformément à la syntaxe grecque ordinaire. — *Goodwin's Greek Grammar : 1*588, 1 288.

« La traduction suivante de la première citation est donc essentiellement correcte. » « Tout esprit qui confesse que Jésus est venu en chair, est de Dieu ».

« (2) Le mot *erchomenon* dans la seconde citation est à l'accusatif, masculin singulier du participe présent du verbe *erchomai ;* il est soumis aux mêmes règles de syntaxe que le mot ci-dessus. Son rapport avec *eiselthon* par *homologountes,* aussi bien qu'avec le contexte, justifie la traduction par un temps passé. — *ibid,* 1289.

« La traduction correcte de la seconde citation est donc la suivante : « Car plusieurs séducteurs ont paru (*) [**Syn. et Stapfer :** « Il s'est répandu dans le monde beaucoup de séducteurs ». **Seg. et Lausanne :** « sont entrés ». D. : « sont sortis » (note : « sont entrés »). **Osty** :«se sont répandus ». **Maredsous :** «sont sortis ». **Pirot et Clamer :** « …ont fait irruption… ». **BUZY :** « …ont paru ». **Saci** : « …se sont élevés ».] dans le monde : ils ne confessent point Jésus comme Christ venu en chair » *(Cr.).*

On ne trouvera jamais, croyons-nous, un helléniste pour contester cette définition, même s'il croyait à la seconde venue de notre Seigneur en chair, et pouvait ainsi avoir une préférence pour une construction favorable à ses conceptions.

Pour terminer, nous remarquons donc que, pour croire réellement à la rançon, il est absolument nécessaire que nous confessions que Christ vint en chair à sa première venue ; la négation de ce fait signifie la négation de la rançon (parce qu'autrement, il ne pourrait donner un *prix correspondant (ou équivalent — Trad.) pour* l'homme) ; ainsi tous ceux qui croient que Christ est un *homme* depuis sa résurrection et qu'il viendra une seconde fois comme *homme* nient-ils par là la rançon ; car si notre Seigneur est toujours un *homme,* ou bien il ne donna pas son humanité pour notre rançon, ou bien Il la donna pendant trois jours et *la reprit — il* reprit le *prix* de la rédemption et ainsi annula le rachat. Mais au contraire, le rachat fut définitif ; l'humanité de notre Seigneur ne fut jamais reprise : « Dieu a souverainement élevé notre Seigneur et lui a donné un nom et une nature au-dessus des anges, principautés et puissances et de tout nom qui se nomme (le Père seul excepté). Il n'est plus désormais un homme ni semblable à nous en aucune manière. Quant à nous, si nous sommes fidèles nous serons « changés », et rendus semblables à lui et nous le verrons tel qu'il *est* ». — 1 Jean 3 : 2.